

« Catherine Morin-Desailly - Œuvres d'art dans l'ISF : le mauvais message »

16/10/2012

Catherine Morin-Desailly - Œuvres d'art dans l'ISF : le mauvais message

Après la menace de suppression du mécénat, les différents sur le financement de l'audiovisuel public, les mesures drastiques annoncées par la ministre de la culture et de la communication, **Catherine Morin-Desailly**, sénatrice la Seine-Maritime, tient à réagir face à la volonté de certains d'assujettir à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) les œuvres d'art de plus de 50.000 euros.

L'année passée, l'élue avait déjà défendu le maintien du système actuel arguant qu'il ne fallait pas se tromper de combat. **L'intégration des œuvres d'art dans l'ISF, qui ne rapporterait que peu d'argent pour l'Etat** (moins de 100 millions d'euros), **serait par contre lourde de conséquences pour le marché de l'art français** qui génère d'importantes retombées fiscales. La sénatrice explique : « **Avec une telle mesure, difficile à appliquer, les salles de ventes parisiennes s'appauvriront quand l'évasion fiscale se renforcera.** »

Pour Catherine Morin-Desailly « **Si des efforts doivent être faits par tous pour l'équilibre des comptes publics, il ne semble pas pour autant opportun de déstabiliser le secteur culturel, déjà soumis à de nombreuses restrictions budgétaires.**

Si l'objectif de ce dispositif est d'envoyer un « message », j'ai bien peur qu'il ne soit pas celui escompté ! »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)